

**DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE REALVILLE****Délibération n°2026-06-01-CCAS**

L'an deux mille vingt-six, le 24 juin, à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de RÉALVILLE sous la présidence de M. CHANRION Jean-Luc.

| | | |
|-------------------------------|---|----|
| Nombre de membres en exercice | : | 09 |
| Nombre de membres présents | : | 07 |
| Nombre de suffrages exprimés | : | 07 |

(POUR : 07 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0)

Date de la convocation du Conseil d'Administration 16/06/2026

Étaient présents : CHANRION Jean-Luc, CASSAN Vivianne, CUQUEL Fabrice, BORTOLUSSI Mandy, DEILHES Laetitia, TEULADE Patrick, TERRAL Denis, formant la majorité des membres en exercice.

Était excusé : MOLINES Marie-Thérèse, VIROL Frédéric.

Madame DEILHES Laetitia a été désignée en qualité de secrétaire.

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL du 12 mars 2026.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration l'approbation du procès-verbal de la séance publique du jeudi 12 mars 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil d'Administration,

DÉCIDE

A l'unanimité des membres présents

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance publique du jeudi 12 mars 2026.

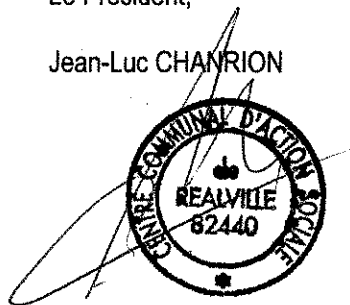
Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.

Le Président,

Jean-Luc CHANRION

La secrétaire de séance,

Laetitia DEILHES



Publié sur le site internet de la commune Réalville.fr :

25 JUN 2026

**DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE REALVILLE****Délibération n°2026-06-02-CCAS**

L'an deux mille vingt-six, le 24 juin, à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de RÉALVILLE sous la présidence de M. CHANRION Jean-Luc.

| | | |
|---|---|----|
| Nombre de membres en exercice | : | 09 |
| Nombre de membres présents | : | 07 |
| Nombre de suffrages exprimés | : | 07 |
| (POUR : 07 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0) | | |

Date de la convocation du Conseil d'Administration 16/06/2026

Étaient présents : CHANRION Jean-Luc, CASSAN Vivianne, CUQUEL Fabrice, BORTOLUSSI Mandy, DEILHES Laetitia, TEULADE Patrick, TERRAL Denis, formant la majorité des membres en exercice.

Était excusé : MOLINES Marie-Thérèse, VIROL Frédéric.

Madame DEILHES Laetitia a été désignée en qualité de secrétaire.

OBJET : Délégation au Président.

VU, les articles R.123-21, R.123-22, R123-23 du code de l'action sociale et des familles relatifs aux délégations de pouvoirs du conseil d'administration au Président ;

Considérant le caractère d'urgence que revêtent les demandes d'aides sous forme de bons alimentaires ;

Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'administration de lui déléguer le pouvoir d'attribuer des aides d'urgence, sous forme de bons alimentaires.

Après en avoir délibéré, le conseil d'Administration,

DÉCIDE

A l'unanimité des membres présents

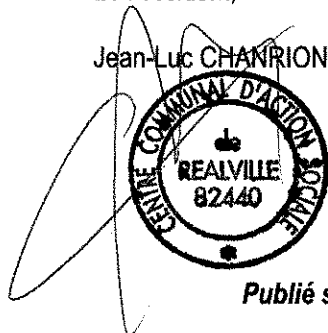
- **DE DÉLÉGUER** au Président du CCAS, le pouvoir d'attribuer des aides d'urgence sous forme de bons alimentaires, d'un montant maximal de 50 Euros.

- **DIT** que Toutes les décisions prises en application de la présente délibération devront être signées personnellement par le Président qui doit rendre compte, à chacune des réunions du Conseil d'Administration, des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il a reçue.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.

Le Président,

Jean-Luc CHANRION



La secrétaire de séance,

Laetitia DEILHES

Publié sur le site internet de la commune Réalville.fr : 25 JUN 2026

**DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE REALVILLE****Délibération n°2026-06-03-CCAS**

L'an deux mille vingt-six, le 24 juin, à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de RÉALVILLE sous la présidence de M. CHANRION Jean-Luc.

| | | |
|---|---|----|
| Nombre de membres en exercice | : | 09 |
| Nombre de membres présents | : | 07 |
| Nombre de suffrages exprimés | : | 04 |
| (POUR : 02 ; CONTRE : 02 ; ABSTENSION : 03) | | |

Date de la convocation du Conseil d'Administration 16/06/2026

Étaient présents : CHANRION Jean-Luc, CASSAN Vivianne, CUQUEL Fabrice, BORTOLUSSI Mandy, DEILHES Laetitia, TEULADE Patrick, TERRAL Denis, formant la majorité des membres en exercice.

Était excusé : MOLINES Marie-Thérèse, VIROL Frédéric.

Madame DEILHES Laetitia a été désignée en qualité de secrétaire.

OBJET : Avis sur demande d'aide de la MDPH.

Monsieur le Président expose au Conseil d'administration du CCAS de REALVILLE que les services sociaux du Conseil Départemental (Maison Départementale des Personnes Handicapées) sollicitent une aide pour Monsieur Frédéric VIROL domicilié à REALVILLE.

Cette aide est destinée à financer l'acquisition d'un fauteuil roulant pour activités physiques et sportives dont le coût total se monte à 11 619 euros.

Déduction faite de la prise en charge de la sécurité sociale (558,99 € du PCH (3 467,64€), il reste à financer 7 592,37 euros.

Monsieur le Président demande au conseil d'administration de statuer sur le montant de l'aide à attribuer à Monsieur VIROL.

Après en avoir délibéré, le conseil d'Administration,

DÉCIDE

A 2 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions des membres présents

- **DE N'OCTROYER** aucune participation sur ce dossier.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour signer tous documents se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.

Le Président,

Jean-Luc CHANRION



La secrétaire de séance,

Laetitia DEILHES

Publié sur le site internet de la commune Réalville.fr : 25 JUIN 2026